



FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

Montreuil-sous-Bois, le 30 septembre 2010

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Conseil spécialisé « filière sucre » du 28 septembre 2010 : points-clés

Le Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour la filière sucre s'est réuni le 28 septembre 2010, sous la présidence d'Éric Lainé. À cette occasion, FranceAgriMer a dressé le panorama des évolutions récentes du marché de sucre aux niveaux mondial, européen et français.

Des cours mondiaux en forte hausse, un équilibre fragile du marché mondial du sucre en 2010/11

Au niveau mondial, la hausse des cours du sucre s'est poursuivie et amplifiée depuis juillet 2010. Le sucre roux est passé de moins de 18 cts/livre (395 \$/tonne) fin juin à 26 cts/livre (575 \$/t) le 27 septembre (+ 46%), tandis que le sucre blanc augmentait de 529 \$/t à 644 \$/t sur la même période (+ 22%). Les cours mondiaux du sucre se rapprochent ainsi des niveaux record enregistrés en janvier 2010.

Ces hausses interviennent pourtant au moment où la récolte de canne bat son plein au Brésil, permettant à ce pays d'exporter des quantités record de sucre roux et blanc en juillet et août (plus de 3 Mt/mois). Dans le même temps, la production de sucre blanc dans l'hémisphère nord est engagée. L'offre ne sera pas forcément suffisante pour couvrir une demande soutenue (Indonésie et Chine entre autres), sur le rapproché comme sur le moyen terme, en blanc comme en brut. Malgré la forte hausse attendue de la production mondiale (+ 12 Mt selon l'ISO), l'équilibre du marché mondial reste donc très fragile : les stocks mondiaux étant aux plus bas niveaux historiques, l'excédent de la production permettra d'abord la reconstitution indispensable de ces stocks. Par ailleurs, la production s'annonce plus faible que prévu en Russie, au Pakistan, en Indonésie ou bien n'augmentera pas suffisamment (Chine).

Exprimés en euros et bien que le dollar se déprécie, les cours mondiaux du sucre blanc (478 €/t) comme du sucre roux (427 €/t) sont supérieurs aux prix de référence communautaires et se situent au même niveau, voire au-dessus du prix du sucre sur le marché communautaire.

Au niveau européen, les importations de sucre alimentaire au 1^{er} août 2010 s'élèvent à 2,1 Mt, soit 150 000 tonnes de moins qu'en 2008/09. Sur l'ensemble de la campagne, elles ne devraient pas dépasser 2,6 Mt. En conséquence, le stock de sucre sous quota diminuera de 0,5 Mt au 1^{er} octobre 2010. Malgré l'exportation de 2,1 Mt de sucre hors-quota, la campagne 2009/10 se clôturera sur un report élevé (0,56 Mt) de sucre hors-quota.

La production communautaire de sucre devrait diminuer à moins de 16 Mt en 2010 (contre 17,5 Mt en 2009). Ce recul sera néanmoins atténué par le sucre reporté de la campagne 2009/10. Les disponibilités de sucre hors-quota seront donc encore substantielles (3,2 Mt), couvrant sans difficultés la demande intérieure en sucre industriel et le contingent d'exportation de 0,650 Mt.

L'équilibre du marché du sucre du quota est encore incertain ; il dépendra du niveau des importations et de la production sous quota.

Au niveau français, l'équilibre des bilans sucriers en 2009/10 a été assuré grâce à l'exportation sur l'Union européenne et sur pays-tiers, de près d'une tonne de sucre produite sur deux.

La récolte betteravière 2010 a débuté depuis deux semaines. La pluviométrie d'août et les conditions météo de septembre ont permis d'améliorer la richesse en sucre et le rendement betteravier. Ramené à 16°, celui-ci devrait être proche de 85 t/ha, ce qui conduirait à une production de l'ordre de 32 Mt de betteraves. Il ne devrait pas y avoir de problème d'écoulement de la production.

Le conseil a également exprimé ses vives inquiétudes sur le dossier des négociations bilatérales (Mercosur, Ukraine, Moldavie, Pakistan) et sur les négociations APE en particulier avec l'Afrique du Sud en cours de finalisation par la Commission de Bruxelles. L'importance de la question des règles d'origine a également été soulignée.

Contacts presse FranceAgriMer

Virginie Nicolet Tél. : 01 73 30 22 54
Laurence Gibert Tél. : 01 73 30 34 05

virginie.nicolet@franceagrimer.fr
laurence.gibert@franceagrimer.fr